

Département VOSGES  
Arrondissement EPINAL  
Canton EPINAL 1

## Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de **ARCHES**

*En exercice :* 17  
*Présents :* 11  
*Votants :* 15

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf juin à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni à la Mairie de ARCHES Vosges en séance ordinaire, légalement convoqué sous la présidence de David PERRIN Maire.

Etaient présents formant la majorité des Membres en exercice :

M. PERRIN David, Maire  
M. THIRIAT Jean-Claude, 1° Adjoint – RACINE Jean, 2° Adjoint – DIEUDONNE Claude, 3° Adjoint – CLAUDE Frédéric, 4° Adjoint – Mme LAMBERT-SCHAL Marie-Elodie, 5° Adjoint  
Mmes et Mrs GEROME Nadine, FREY Sidonie, ROUX-MARCHAND Thomas, , BARGEOT Fabrice, VALENTIN Angélique Conseillers Municipaux.

Date de convocation :  
**22/06/2023**

Excusées donnant pouvoir : Mme REMY Catherine à M. PERRIN David, M. LECOANET Martial à M. RACINE Jean, M. GEORGES Matthieu à Mme LAMBERT-SCHAL Marie-Elodie, Mme CASCALES Anne à Mme DIEUDONNE Claude.

Excusés sans pouvoir : Mme REIS Louise, BONATO Astrid.

Mme LAMBERT-SCHAL Marie-Elodie est élue Secrétaire de séance.

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

#### ***Délibération*** ***N°2023\_43***

*Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante que le Contrôleur des Finances Publiques a transmis un état à présenter au Conseil Municipal, pour décision d'admission en non-valeur, dans le budget de la Commune.*

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles le Trésorier n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui.

Il indique que le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à 2899.69 € et en fait lecture.

Objet :  
**FINANCES**

**Admission en non-valeur**  
**2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**PRONONCE** un avis favorable sur l'admission en non-valeur des créances citées ci-dessus.

Le Maire,  
David PERRIN-



David PERRIN

DAVID PERRIN  
2023.06.30 11:44:39 +0200  
Ref:20230630\_110801\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire